

Schéma de la montagne : l'île à la croisée des chemins

Hier débutaient les premières assises de la montagne. L'occasion pour les élus de la CTC de présenter le schéma d'aménagement, de développement et de protection de la montagne, dont les actions devraient débuter dès janvier 2017

Un moment historique. C'est le sentiment qui semble émerger de l'ensemble des acteurs rassemblés hier à Casamaccioli pour les premières assises de la montagne.

Lors de cette première journée, les élus de la CTC présentaient le schéma d'aménagement, de développement et de protection de la montagne, élaboré par le comité de massif de Corse. Dans la salle, élus et acteurs du rural sont venus en nombre.

Après la validation du statut d'île-montagne par l'Assemblée nationale, le 18 octobre dernier, la volonté de "rétablir l'équité entre les territoires", souligne Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse en ouverture, semble enfin à portée de main.



Le comité de massif a présenté hier, à Casamaccioli, le schéma de la montagne. Pour le développement de l'île. / PHOTO JOSÉ MARTINETTI

90M€/an pour les routes et les rails

Le schéma fait le tour de toutes les thématiques, transports, santé, développement économique, culturel, social, technologique, touristique...

"Nous avons présenté le rapport intermédiaire du schéma, qui sera finalisé en janvier, lorsqu'il sera présenté à l'Assemblée de Corse, précise Jean-Félix Acquaviva, président du comité de massif. Il comprend un plan d'actions

opérationnelles de 52 à 55 millions d'euros et énergétiques de 24 millions. Soit entre 76 et 80 millions d'euros. À cette somme s'ajouteront les aides aux communes, aux projets privés, portés par l'Adec et l'Odarc, une partie du numérique. Ainsi que 90 millions d'euros par an pour développer les routes et les rails."

Dès 2017, les dossiers déjà élaborés pourront être mis en œuvre. Dont les refuges du GR20, des maisons de san-

té, un centre territorial de la formation montagne, ou encore la réhabilitation de bergeries.

"Nous allons lancer des appels à projets, ainsi que réajuster ceux existants vers la montagne, précise Fabienne Giovannini, présidente de l'agence d'aménagement durable, de planification et d'urbanisme de la Corse. Il y a une volonté de se mettre en action tous ensemble, entre tous les acteurs pour mutualiser les moyens."

Services de

l'État, départements, collectivités locales, acteurs privés... le travail est mené ensemble. Benoît Bonnefoi, Sgac de la préfecture de Corse - ayant participé à l'élaboration du schéma de montagne dans les Vosges - se proposait "d'aider les partenaires de projets". Une expérience saluée par Gilles Simeoni, président de l'Exécutif de Corse.

La mutualisation des financements entre les départements, l'État et la Région a également été mise en avant

par Sébastien Cecchi, sous-préfet de Corte. "Nous sommes à la croisée des chemins", illustre-t-il.

Des échanges prometteurs pour le développement et la revitalisation du rural et de la montagne. "Après des décennies de combats, de désertification, les choses vont enfin changer, se réjouit Gilles Simeoni. C'est la volonté de tous. Simu di 'ssi muntagni. Simu di 'ssi paesi."

BARBARA IGNACIO-LUCCIONI

bignacio-luccioni@corsematin.com

Maillage du territoire, développement économique

Parmi les points de développement, le pastoralisme, l'agriculture et l'exploitation forestière sont au centre du rural et de la montagne. "Dès janvier, nous allons prendre la problématique foncière à bras-le-corps", soulignait François Sargentini, président de l'Odarc. Il évoquait les aménagements agricoles, les accès aux exploitations, les productions agricoles et les marges à développer. Ainsi

que le développement de l'exploitation forestière, qui pourra créer "des emplois et de la richesse".

La problématique de la fracture numérique était ensuite abordée par Jean-Christophe Angelini, président de l'Adec. Il prévoit de connecter toutes les structures existantes (p@m, fab-labs...) pour "créer un service public de médiation numérique", développé avec l'État, et ouvert sur le territoire.

"Nous allons utiliser des moyens financiers pour doper les territoires de montagne, enclavés, qui en ont besoin", développait-il.

Par ailleurs, la déspecialisation de la dotation de continuité territoriale (DCT) "permettra d'affecter l'excédent de la DCT au financement des infrastructures des territoires de l'intérieur et de la montagne", remarquait le président de l'Assemblée.

Objectifs du schéma

Santé : développer l'accès aux soins de secours, la proximité, les maisons de santé.

Formation : créer des formations diplômantes.

Éducation : collèges de montagne, classes vertes, centres d'immersion linguistique.

Pastoralisme de montagne : mobiliser du foncier, remise en état d'espaces pastoraux, d'outils de production, infrastructures...

Agriculture de montagne : développer agritourisme et foires rurales, l'irrigation de montagne.

Forêt : développer l'exploitation des massifs forestiers, soutenir le bois local.

Énergies renouvelables : hydroélectricité, accompagner la transition énergétique.

Eau et assainissement : convergence des politiques pour mutualiser les moyens. Développer l'ingénierie efficiente.

Route et rail : rationalisation et priorisation des projets.

Électrification : répondre aux besoins, développer l'éclairage public...

Numérique : éviter la fracture numérique, développer les réseaux d'espaces connectés haut débit.

Tourisme de montagne : rénovation des grands sentiers et refuges, des stations touristiques, sites archéologiques, culturels et patrimoniaux...